

La cantine pas au goût des parents

L'actu de votre ville

Marseille

► Un collectif dénonce la qualité des repas à l'école ► Il souhaite intervenir dans le renouvellement du marché de la restauration scolaire

Cantine : les parents mettent leur grain de sel

Des parents d'élèves marseillais se sont regroupés en collectif. Ils réclament plus de concertation avec la mairie pour l'amélioration de la qualité des repas notamment (p. 42).

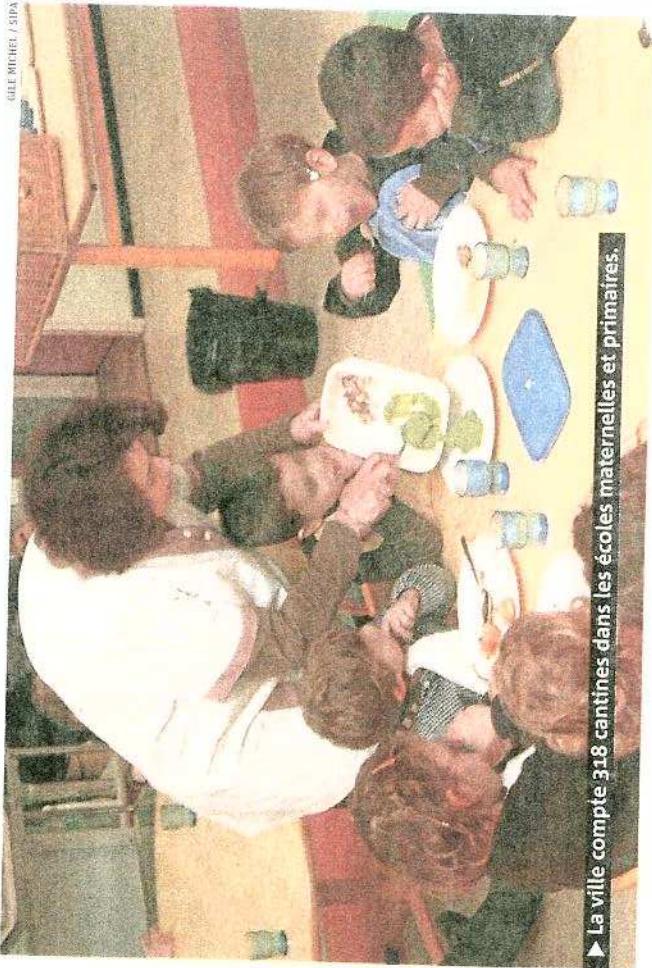
Avec plus de six millions de repas servis dans 318 restaurants scolaires en 2008-2009, le marché des cantines marseillaises fait saliver les géants de la restauration collective. A un an du renouvellement de la concession (répartie en deux lots) pour une durée de sept ans, ils ne

sont toutefois pas les seuls à se mobiliser. Un collectif citoyen de parents d'élèves souhaiterait également profiter de cette remise à plat du marché de la restauration pour se faire entendre. Et surtout être associé à l'élaboration du futur cahier des charges remis aux grands groupes de la restauration scolaire qui répondront à l'appel d'offres en septembre 2010.

Les griefs du collectif de parents baptisé Changeons la cantine* sont nombreux. Qualité gustative des repas et qualité des produits peuvent être améliorés pour un prix équivalent. Parmi les propositions figure également l'introduction d'aliments bio ou produits localement. Danielle Casanova, adjointe au maire déléguée à l'éducation et aux écoles maternelles, l'élu n'est toutefois pas en mesure d'indiquer

l'encadrement et les activités proposées aux enfants de maternelle et de primaire sont également jugés insuffisants par Changeons la cantine. Danielle Casanova assure que dès la rentrée prochaine des activités sportives ou éducatives seront proposées dans l'ensemble des écoles primaires.

► La ville compte 318 cantines dans les écoles maternelles et primaires.



3,26

C'est, en euros, le prix par repas facturé à la mairie par les deux sociétés en charge de la restauration scolaire.

JULIEN DAUKMEDJIAN
www.metrofrance.com
<http://cafeinemas Marseille.canalblog.com>

dans quelles proportions et pour quels produits, le cahier des charges n'étant pas finalisé.

effet, faire son apparition aujourd'hui dans les assiettes des petits Marseillais à compter de la rentrée 2011, assure Danièle Casanova, adjointe au maire déléguée à l'éducation et aux écoles maternelles. L'élu n'est toutefois pas en mesure d'indiquer